



Sobriété ?

Mais c'est de la folie par cette chaleur!
 Pourtant, avec ces canicules et sécheresses,
 c'est bien de **sobriété en eau**
 dont il va être question...

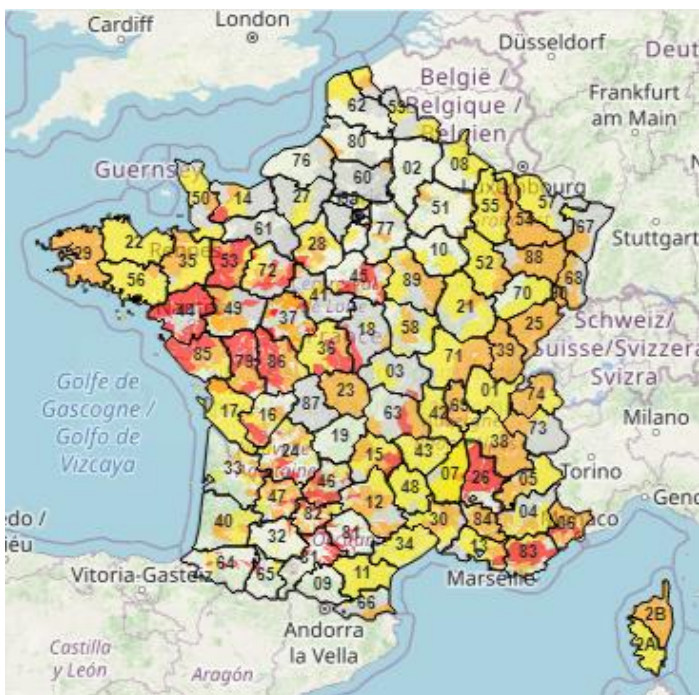


Hiver plus sec que la normale, troisième printemps le plus chaud jamais enregistré, déficit de précipitations et fortes chaleurs généralisées à l'échelle nationale en mai, épisode caniculaire en juin, à l'heure actuelle nouvelle vague de chaleur intense, et voici la sécheresse sur une large partie de la France

86 départements concernés par des mesures de restriction sur les usages de l'eau, selon les données du site internet gouvernemental [Propluvia](#) du dimanche 24 juillet.

La sécheresse s'amplifiant au fil des jours, les préfetures prennent des arrêtés restreignant l'usage de l'eau.

Consultables sur le site internet gouvernemental [Propluvia](#) : les niveaux d'alerte figurent sur sa carte.



	<u>Vigilance</u>	
	<u>Alerte</u>	
	<u>Alerte renforcée</u>	
	<u>Crise</u>	
	<u>Zone d'alerte spécifique aux eaux souterraines</u>	
	<u>Restrictions spécifiques aux eaux superficielles</u>	
	<u>Restrictions spécifiques aux eaux souterraines</u>	

carte du 24 juillet 2022

vigilance : particuliers et professionnels sont invités à économiser l'eau.

alerte : réduction des prélèvements à des fins agricoles inférieures à 50 % (ou interdiction jusqu'à 3 jours par semaine) d'interdiction de manœuvre de vanne, d'activité nautique, ainsi que des interdictions à certaines heures d'arroser les jardins, les espaces verts, les golfs, ou encore de laver sa voiture.

alerte renforcée : diminution des prélèvements à des fins agricoles supérieure ou égale à 50 % (ou interdiction supérieure ou égale à 3,5 jours par semaine), limitation plus forte des prélèvements pour l'arrosage des jardins, espaces verts, golfs, et lavage des voitures, les mesures pouvant aller jusqu'à l'interdiction de certains prélèvements.

crise : arrêt des prélèvements d'eau non prioritaires, y compris à des fins agricoles. Seuls les usages prioritaires sont autorisés (santé, sécurité civile, eau potable, salubrité).



AGIR



Bien sûr, pendant une période de sécheresse chacun d'entre nous peut agir.

Restrictions ou pas, chaque action pour économiser l'eau est utile

car l'eau ressemble de plus en plus à une ressource rare.

N'oublions pas que nous sommes nombreux : chaque geste compte !



11 gestes pour économiser l'eau, que nous pouvons adopter dès maintenant:

1- Veillons au **bon entretien** de nos installations.

2- **Fermons le robinet** pendant que nous nous lavons ou faisons la vaisselle.

3- Installons des **économiseurs d'eau** sur nos robinets.

4- Economisons l'eau des chasses d'eau en plaçant **une ou deux bouteilles d'eau pleines** dans la citerne de la chasse d'eau des toilettes: pas de gaspillage, les bouteilles prennent de la place et réduisent ainsi le volume d'eau dans la chasse.

5- Prenons une **douche courte** plutôt qu'un bain et encore mieux, lavons nous au **lavabo** plus souvent.

6- **Récupérons l'eau qui coule quand nous attendons qu'elle soit chaude.** A utiliser pour arroser par exemple.

7- Réduisons la pollution de l'eau en diminuant la quantité de produits utilisés pour la vaisselle, la lessive, la douche.

8- Appareils électroménagers tels que machine à laver, lave-vaisselle : **remplissons les au maximum de leur capacité** (économie d'eau et d'énergie).

9- **Récupérons l'eau de pluie.**

10- Piscine : **couvrons le plus souvent** possible pour éviter la perte d'eau par évaporation. Ou mieux encore, n'ayons pas de piscine.

11- **Encourageons notre entourage à suivre ces conseils...**

